

Ville de LAMBALLE-ARMOR

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 JUILLET 2021

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mille vingt-et-un, le cinq juillet, à 18H30, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique à l'espace Lamballe Terre & Mer, 41 rue Saint-Martin à Lamballe-Armor, sous la présidence de M. Philippe HERCOUËT, Maire de la commune de Lamballe-Armor.

Date de l'envoi de la convocation : 29 juin 2021.

PRESENTS :

ARTHEMISE Fabienne, BENOIT Jean-François, BERNU Sylvain, BOUZID Nathalie, BRIENS Pierrick, CAURET Camille, de SALLIER DUPIN Stéphane, FORTIN Céline, GAUVRIT Thierry, GILLARD Nadine, GRIMAUULT David, GUYMARD Jean-Luc, HERCOUËT Philippe, JEGU Josianne, LE BOUCHER Colette, LEVY Christelle, L'HEVEDER Jérôme, MEGRET Yves, MERIAN Caroline, RICHEUX Laëtitia, ROYER Thierry, URVOY Laurence.

ABSENTS :

- BREXEL Pierrick donne pouvoir à RICHEUX Laëtitia,
- BURLLOT David donne pouvoir à L'HEVEDER Jérôme,
- GOASTER Samy donne pouvoir à de SALLIER DUPIN Stéphane,
- GOUEZIN Alain donne pouvoir à JEGU Josianne,
- LE BOULANGER René donne pouvoir à GRIMAUULT David,
- LE MOIGNE Christine donne pouvoir à GILLARD Nadine,
- LINTANF Goulven donne pouvoir à BRIENS Pierrick,
- M'BAREK Sébastien donne pouvoir à LE BOUCHER Colette,
- PECHA Virginie donne pouvoir à GAUVRIT Thierry,
- VITEL Fabien donne pouvoir à URVOY Laurence,
- LAVENU DE NAVERAN Hélène, LE GUEN Nadège, LE MAUX Thierry,

SECRETAIRE DE SEANCE : Céline FORTIN

Délibération n°2021-075

Membres en exercice : 35 – Présents : 22 - Absents : 13 – Pouvoirs : 10

RESSOURCES HUMAINES

CONVENTIONS DE MISE A DISPOSITION DE PERSONNELS

Des emplois partagés entre l'agglomération et des communes doivent faire l'objet de conventions de mise à disposition. Ces mises à disposition permettent à nos collectivités de fournir à leurs agents des emplois du temps plus intéressants et aux agents de bénéficier d'un seul employeur.

Il s'agit des mises à dispositions suivantes :

Employeur	Collectivité d'accueil	Service	Durée	Début	Fin
Lamballe Terre & Mer	Lamballe-Armor	Lecture Publique	50% de la DHS	01.01.2021	31.12.2023
Lamballe Terre & Mer	Lamballe-Armor	Centre social Vie sociale et Prévention	50% de la DHS	01.01.2021	31.12.2023

Ces mises à dispositions ont fait l'objet d'un avis favorable du comité technique en date du 10 juin 2021.

Après en avoir délibéré :

Le Conseil municipal :

- ACCEPTE les mises à disposition de personnels mentionnées ci-dessus,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer les conventions correspondantes et tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

VOTE : Adopté à l'unanimité

Certifié envoyé à la Préfecture le

15 JUL. 2021

Affiché le

15 JUL. 2021

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE-ARMOR, LESDITS JOUR, MOIS ET AN.
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME,

A Lamballe-Armor, le

15 JUL. 2021

Philippe HERCOUET

Maire de Lamballe-Armor



[Handwritten signature in blue ink]